

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 29 (1992)
Heft: 1085

Artikel: Recherche pratique en question
Autor: Gavillet, André
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1021905>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Domaine Public DP

JAA
1002 Lausanne

28 mai 1992 – n° 1085
Hebdomadaire romand
Vingt-neuvième année

Recherche pratique en question

Le fédéralisme a une vertu: il permet à chaque canton, selon son tempérament et ses moyens, de se créer un style de vie collective, d'être ici économe, là prodigue. Ces différences sont autant d'expériences vécues. Le but du fédéralisme n'est pas d'être un banc d'essai. Mais, de fait, il ouvre le champ d'une politique expérimentale. Voilà qui devrait exciter intellectuellement les chercheurs. Pourquoi tel résultat avec tel coût? Certes, les statistiques et les relevés enregistrent les différences. Mais quand on demande une explication plus fine, celle d'un rapport qualité de vie – prix collectif, pas de réponse! Ce ne sont pourtant pas les programmes de recherche d'importance nationale qui manquent: ils sont multiples, numérotés vu leur nombre, et bien dotés.

A l'heure où les comptes cantonaux accusent d'étonnantes différences, qui se révèlent durables et structurelles, le début de toute réflexion commence par un pourquoi. Comment font-ils, ceux qui réussissent l'équilibre? Vivent-ils moins bien? S'ils sont moins généreux en deniers publics, qui en souffre? Où sont leurs laissés pour compte? Questions simples, mais les chercheurs les laissent en suspens.

Les différences sont pourtant extraordinaires. De quoi rassurer ceux qui craignent un nivellement à l'ouverture du marché unique européen! A quelques centaines de mètres de distance, un professeur à l'EPFL gagne vingt mille francs de plus qu'un professeur de la même branche à l'Université de Lausanne. C'est en raison de l'équivalence entre l'EPFL et l'EPFZ. Le niveau des traitements est donné par Zurich. Il suffit donc d'une enclave «zurichoise» au bord du Léman pour qu'éclate la variation des niveaux.

Entre Vaud et Genève, pourtant voisins, les différences de salaire dans la fonction publique et dans le secteur privé sont marquées, de 10 à 15%. Certes, répondra-t-on, en première explication, mais les coûts de la vie pour les ménages et les collectivités sont différents entre un canton urbain et un canton semi-urbain. Le problème serait donc structurel. Il est aussi des cantons où l'on con-

somme plus de soins médicaux qu'ailleurs; il est des cantons où l'on recense des bénéficiaires de l'assurance invalidité plus nombreux. Le problème serait donc culturel. Il y a aussi des cantons à sens civique élevé, où l'augmentation des impôts est possible quand la démonstration est faite de leur nécessité. Le problème serait donc politique. Comment s'interpénètrent ces facteurs? La recherche pratique en est sur ces questions à l'âge du cinéma muet.

Selon la classification fonctionnelle des dépenses, chiffres 1989, regroupant les dépenses communales et cantonales et après déduction des contributions de la Confédération (par exemple en faveur de l'hôpital universitaire), Genève dépense pour la santé 2385 francs par habitant et Zurich 1511 francs. A cette date, la population genevoise était de 373 000 habitants. Globalement, le surcoût genevois était donc de 326 millions.

Pourquoi? Est-on moins bien soigné à Zurich qu'à Genève? La question, dira-t-on, est sommaire. Peut-être, mais on aimerait savoir.

AG

Le fonds des économies

(réd) Le Conseil communal lausannois devrait adopter prochainement la création d'un fonds pour les économies d'électricité. Il se verra affecter une part des bénéfices réalisés sur les augmentations de consommation d'électricité. Logique: plus la consommation augmente, mieux le fonds sera doté pour tenter d'inverser la vapeur. Au contraire, il ne sera plus alimenté si la consommation diminue. Ce mode de financement est parfaitement adapté à l'objectif limité de ce fonds. Il s'agit de soutenir le programme fédéral Energie 2000 qui vise à stabiliser la consommation de l'électricité au niveau atteint en l'an 2000. Le fonds lausannois pourra ainsi subventionner l'achat d'appareils électroménagers peu gourmands en électricité, des études en vue de diminuer la consommation électrique des gros utilisateurs ainsi que les installations de production qui utilisent des sources d'énergie nouvelles. ■